

"CE QU'IL FAUT CHANGER, C'EST LA POLITIQUE MENÉE"

Ras le bol ! Voilà ce que nous éprouvons, toutes et tous, dans l'entreprise comme dans la ville. Rien ne va : l'atmosphère est lourde ; les salaires sont bas ; l'emploi est instable ; la sécurité sociale est compromise. Quel est donc ce monde de mensonges et de violence sociale promis à nos enfants, où même l'air que l'on respire est saturé des pollutions de la mal-vie ?

On nous vole nos vies. On nous dit que supprimer les cotisations chômage, c'est augmenter les salaires ! Quelle farce mensongère ! Cette suppression prépare la baisse des indemnités chômage, au moment où les privés d'emploi et les sous-employés sont plus nombreux chaque jour, au moment où les licenciements se multiplient ! C'est continuer de priver tout ce qui est social de ressources pour préparer le triomphe de l'assurance privée, prélevée sur le salaire !

Alors, si nous appelons bien au 9 octobre, c'est pour permettre d'ouvrir la soupape du vaste mécontentement qui plane sur le pays réel, celui des salariés, des chômeurs, des précaires, des retraités mal-traités. Cette journée doit être le début du processus de mobilisation !

Nous voulons résister, revendiquer, gagner ! Nous ne mandations personne pour se rendre à des négociations qui n'en sont pas, que le seul gouvernement, celui du Medef, dirige et manipule pour casser tout ce qui est social au nom de la sauvegarde des profits des actionnaires.

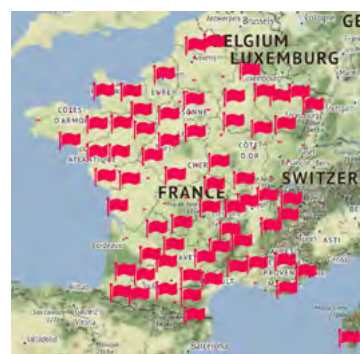
Les ministres quittent le gouvernement comme les rats quittent le navire mais, pour ce qui est de la résolution, Macron a opéré un vaste mouvement de régression nommé « réforme », rien ne change.

Seule notre résistance unie, organisée, rassemblée, aura raison de l'offensive libérale. Les nombreuses luttes en cours nous y encouragent. Voilà le sens de la présence d'Info'Com-CGT au 9 octobre.

LA CGT REVENDIQUE

- la réévaluation du SMIC à 1 800€ brut par mois et l'aligner sur l'augmentation réelle du coût de la vie ;
- la mise en place de grilles de qualifications et de salaires, avec des minima de branche basés sur 1 800€ brut par mois pour un salarié sans qualification et sans diplôme, et le plafond de la Sécurité sociale pour un salarié cadre ou assimilé ;
- pour le même travail, l'égalité stricte de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- la condamnation pénale des patrons qui ne respectent pas la loi sur l'égalité salariale femmes/hommes.

LA CARTE DES MOBILISATIONS



<https://goo.gl/RRFs8y>

LE 9 OCTOBRE, TOUS DANS LA RUE !